

verte par la loi de la presse entre les journaux et le gouvernement, l'opposition et les candidatures officielles. Des deux côtés on veut à tout prix s'emparer du terrain des élections générales et gagner le suffrage universel. L'union libérale a cherché à réunir sous un même drapeau toutes les nuances et même les partis les plus divers de l'opposition, et à concentrer ainsi toutes les voix indépendantes sur ses candidats. Son premier effort a manifesté sa puissance par la nomination de M. Grévy; son second a accusé ses difficultés par l'échec de M. Dufaure; mais ce jour là l'extrême gauche, en se séparant d'elle, l'a justifiée du reproche de s'allier aux exagérations révolutionnaires, et elle ne renonce pas à conduire de nombreux bataillons au grand combat qui décidera de la direction des affaires. Pour la première fois depuis le 10 décembre, on a vu poindre du côté du gouvernement la pensée de présenter aux électeurs, non plus seulement les hommes de l'Empereur et de ses préfets, mais le candidat des partisans du régime actuel et des amis de l'Empire. On a attribué à M. Pinard le désir d'opposer à l'union libérale l'union dynastique, qui devait compter dans ses rangs, sans les distinctions exclusives du passé, tous ceux qui veulent maintenir la dynastie impériale et ne visent pas à son renversement, quelle que soit leur tendance libérale ou autoritaire. Ce projet de substituer l'influence d'un parti à celle d'un homme, si jamais il a été autre chose qu'un supposition de journaliste ou un rêve ministériel, est compromis par les modifications des derniers jours.

Le rôle étranger à la politique active qu'a joué jusqu'ici, dans ses autres ministères, le nouveau ministre de l'intérieur ne permet pas de prévoir son système et l'influence qu'il prétend exercer sur les élections. Il s'est associé pour soutenir le libre-échange à M. Rouher, dont sur ce point il partage les convictions; mais cette liberté n'entraîne pas nécessairement avec elle toutes les autres, et comme nous avons vu le ministre de la parole défendre successivement avec la même éloquence le régime autoritaire et l'empire libéral, le joug administratif et la liberté légale de la presse, il est difficile de prévoir de quel côté se placera celui qui paraît avoir été appelé pour donner une voix de plus à sa pensée et assurer sa prépondérance.

M. Pinard, qui généralement on croit sacrifié à la présidence effective du ministre d'Etat, doit se féliciter d'avoir quitté le pouvoir; son portefeuille pesait sur lui; quoiqu'il se fût montré à la tribune homme de talent et dans le cabinet homme de bien et de bonne volonté, il était mésestimé par les yeux de l'opinion publique, avant son entrée aux affaires. Et à sa sortie il a grandi par son désintéressement dans l'estime et la considération de tous.

Le nom de M. de la Valette, qui remplace M. de Montier, est du petit nombre de ceux qui, sous ce régime, ont une signification; mais son retour n'est pas de nature à rassurer les consciences catholiques et les instincts politiques de la France.

M. de la Valette a fait ses preuves en fait d'hostilités contre le papauté et d'a-

mour d'Italie et de la Prusse; il est vrai qu'il appartient à l'intelligente école des diplomates, de ces avocats des princes habitués à conformer leurs volontés à celles du souverain qu'ils représentent, et par conséquent capables, si le maître change de changer comme lui de langage et d'action. C'est donc, comme toujours, au-dessus des ministres qu'il faut aller chercher le sens de leur avènement et les lignes intérieures et extérieures qu'ils sont destinés à suivre. Comme le maître n'a pas parlé, nous ne pouvons malheureusement affirmer qu'une chose: la persistance de la faveur de M. Duruy et de ses nouvelles institutions, malgré les protestations des évêques, la réprobation énergique du souverain pontife, et les nombreuses pétitions pour la liberté de l'enseignement supérieur que les pères de famille opposent aux résistances de ce ministre libéral disposé à tout permettre aux maîtres de la jeunesse, excepté d'élever chrétiennement les enfants.

Si le prince n'a pas exprimé sa pensée, la France tout entière a hautement manifesté la sienne, sur la tombe d'un homme qui a mis sa longue vie et son incomparable éloquence au service de deux grandes causes trop souvent séparées, mais dont la réunion serait la meilleure solution du problème politique et social.

IV.

M. Berryer avait été toujours fidèle au droit dans son expression la plus absolue, à la liberté dans sa plus noble et sa plus large acception, et il a eu cette singulière et merveilleuse fortune qu'à mesure que ses opinions paraissaient moins puissantes, il exerçait plus de puissance et conquerrait plus de popularité et d'admiration. Dans la dernière partie de sa vie, lorsque les révolutions tenaient à l'écart ses amis politiques, son inébranlable fidélité, l'élevation désintéressée de son caractère, la supériorité de son talent lui faisaient certifier, et à la chambre des députés il était seul sur son banc un grand et puissant parti; à la tribune, la majorité passait de son côté, et mort, on a pu dire qu'à deux exceptions près il avait à ses funérailles l'unanimité du pays. La religion, qui a sanctifié ses derniers moments, y était avec la France, et autour de la tombe qui allait se fermer sur tant de génie l'éternité du ciel et l'immortalité de la terre se réunissaient pour adopter cette grande âme.

Notre époque a un caractère qui à la fois attire et inquiète; elle abonde en questions terribles et en magnifiques problèmes; mais, malgré ses efforts, elle n'a pu encore trouver les réponses et les solutions; souveraineté du peuple, suffrage universel, avènement de la démocratie, décentralisation administrative, fédération et unité, elle essaye de tout, elle est sur le chemin de tout, elle n'a encore définitivement rien constitué, elle n'est encore arrivée nulle part. L'année 1868 ne s'éloigne pas des habitudes et du caractère de son siècle; elle aussi a remué beaucoup de questions et essayé beaucoup de choses, liberté de la presse, de la parole et de l'enseignement, droit de réunion et d'association, questions d'Allemagne, d'Espagne et d'Orient; tout est posé, rien n'est résolu, et elle lègue à l'année qui va

suivre l'incertitude qu'elle a reçue de celle qui l'a précédée. Je me trompe: deux questions difficiles, compliquées et menaçantes vont se résoudre sans désordre et sans révolution: En Irlande, la séparation de l'Eglise et de l'Etat; aux Etats-Unis, l'accord du pouvoir législatif et du président, et l'égalité jusqu'ici refusée entre les races et entre les hommes; et il faut le reconnaître, ces deux solutions, qui ont paru si longtemps introuvables, ne se rencontrent que dans les deux pays qui pratiquent sérieusement, résolument le régime de la liberté encore incertain ou incomplet ailleurs.—E.C. DE MONTAUR.— (Le Contemporain.)

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 3 janvier.
Contrairement à l'habitude du *Moniteur*, le nouvel organe du gouvernement n'a pas paru hier matin, de sorte que pendant toute la journée nous avons été réduits à recueillir les bruits qui couraient sur les réponses de l'Empereur aux divers corps constitués; le *Journal officiel* n'a été distribué qu'à huit heures du soir. Cependant on connaissait à peu près les sens des paroles de l'Empereur, et les bruits répandus étaient cette fois conformes à la vérité.

Si le chef de l'Etat n'a pas annoncé d'une manière formelle, comme on le disait, la réunion de la conférence, ce qu'il en a dit ne pouvait plus laisser aucun doute sur le résultat attendu; et dans sa pensée cette réunion prochaine était évidemment considérée comme un gage, plus qu'une espérance, du maintien de la paix. Le *Journal officiel* en effet, dans son bulletin de ce matin, fait en quelques lignes l'historique de la question. C'est de la Prusse qu'est partie l'initiative d'une réunion de plénipotentiaires; la France y a adhéré, elle s'est entendue avec toutes les puissances; il a été décidé que la conférence se tiendrait à Paris et qu'elle aurait pour but unique et précis d'examiner dans quelle mesure il y a lieu de faire droit aux réclamations formulées dans l'ultimatum adressé par le gouvernement ottoman à la Grèce. Il a été en outre adopté que le représentant de la Grèce serait admis à la conférence, mais seulement à titre consultatif; enfin la France a proposé de fixer au 9 janvier la date de la première réunion.

On peut donc espérer que quelques séances suffiront pour trouver une solution satisfaisante et que l'Empereur, dans le discours d'ouverture des Chambres, pourra annoncer le résultat. Un des dangers de la situation extérieure se trouverait ainsi conjuré, et la France serait plus à l'aise pour se mettre en garde contre les autres.

La réponse de l'Empereur au Corps législatif a particulièrement attiré l'attention. On y a vu la preuve qu'il ne serait rien retranché des réformes libérales de l'année dernière, on est même autorisé à prévoir que les prérogatives de la Chambre élective recevraient une prochaine extension. Pourtant je crois qu'il ne faut pas se préparer de déception à cet égard, et je ne trouve pas que les paroles impériales contiennent, même implicitement, la promesse du rétablissement de la responsabilité ministérielle.

On dit que la réponse de l'Empereur à l'archevêque de Paris a produit sur les auditeurs une profonde sensation. Cette glorification des principes du christianisme qui enseignent la vertu pour bien vivre et l'immortalité pour bien mourir, révèle les préoccupations morales du penseur et du philosophe, et l'on y reconnaît plutôt que le souverain l'homme auquel est acquise l'expérience des années. Quant aux réceptions, elles ont eu lieu suivant l'étiquette ordinaire. L'Empereur

a adressé la parole à chacun des chefs des grandes légations. Le prince Napoléon était absent; mais la princesse Clotilde, sa femme, assistait à la réception de famille.

Le *Constitutionnel* publie un passage d'une réponse adressée par l'Empereur au ministre d'une grande puissance qui lui demandait si la France se proposait d'exercer quelque influence sur les affaires d'Espagne. On me dit que ce ministre étranger n'est autre que lord Clarendon, de qui l'on connaît les relations personnelles avec l'Empereur. Voici ce passage qu'il est utile de citer parce qu'il exprime une pensée qui devrait toujours inspirer la politique impériale:

« Je connais trop le caractère espagnol pour jamais commettre la faute de recommander plutôt une candidature que l'autre; quelque élément de succès qu'elle renferme, il suffirait qu'elle fût appuyée par la France, pour que l'Espagne la repoussât.

« Aussi-ai-je fait parvenir à mon représentant à Madrid l'ordre précis de s'abstenir à ce sujet de tout conseil et de toute insinuation de nature à engager en quoi que ce soit la responsabilité de la France, et de se borner à assurer à qui de droit que nul plus que moi ne fait des vœux sincères pour que l'Espagne traverse heureusement la crise actuelle. »

Les lettres qui arrivent d'Espagne considèrent comme imminent un coup d'Etat à la suite duquel le duc de Montpensier serait proclamé roi et le nouveau régime soumis à la sanction du suffrage universel.

Je vous ai dit quelques mots d'une nouvelle convention militaire entre le duché de Bade et la Prusse qui s'élabore à Berlin; on prétend à présent qu'il s'agit de remplacer dans le pays de Bade les garnisons badoises par des troupes prussiennes, et d'envoyer les Badois tenir garnison en Prusse. Nous ne pensons pas que ce projet, s'il existe, se réalise, car ce serait une véritable prise de possession du duché par la Prusse et une provocation indirecte à l'adresse de la France.

C'est le général Lebouf, aide de camp de l'Empereur, qui va aller à Toulouse remplacer au commandement de la sixième grande division militaire le général de Goyon, mis à la retraite pour limite d'âge.

Ce soir arrive à Paris la mission chinoise conduite par M. Burlingame.

Tous les journaux enregistrent avec regret la nouvelle de la mort du vicomte Lajoussie, député de Nantes. C'était un ancien parlementaire; il appartenait à l'opposition modérée. Il avait surtout étudié les questions d'affaires et s'était beaucoup occupé des intérêts algériens qu'il connaissait mieux qu'aucun de ses collègues.

Le *Temps*, par la plume de son rédacteur en chef, M. Neffizer, annonce qu'il vient de s'assurer la collaboration de M. Sainte-Beuve, qui quitte la rédaction du *Moniteur universel* à la suite d'un différend avec M. Daloz.

Il vient à nous, dit M. Neffizer, parce qu'il est assuré de trouver ici la liberté qu'il lui faut et qui est son droit.

On dit que le maréchal Niel, pour des raisons d'économie, doit prolonger de trois mois les congés semestriels qui expiraient le 31 décembre.

C'est demain que s'ouvre la souscription du barreau pour l'érection du monument de Berryer.

La commission d'enquête instituée pour examiner le projet de suppression des livrets d'ouvriers, s'est prononcée pour la suppression. Le conseil d'Etat sera saisi de la question dans le courant de janvier.

Je dois vous signaler un article que publie ce matin le *Sicéle*, sous ce titre: La

liquidation sociale. C'est le terme sous lequel les orateurs communistes des réunions publiques revendiquent la nouvelle répartition de la propriété. L'économiste du *Sicéle*, M. Bénard, constate que ces nouveaux prophètes sont tout au plus au nombre de vingt ou trente pour toutes les réunions qui se sont organisées à Paris, et il combat assez énergiquement leurs théories. Ce fait n'est pas sans importance; et le *Sicéle* va être accusé de n'être qu'un conservateur par nos ultra-radicaux.

MM. Merson et Moisan, directeurs de l'*Union bretonne* et du *Journal de l'Oise* qui ont été reçus ces jours derniers par l'Empereur, se sont présentés en leur nom personnel, et non pas comme les représentants et les mandataires de la presse départementale. Par conséquent les protestations de quelques journaux à cet égard se trouvent cette fois sans objet.

Le *Moniteur universel* veut être désormais aussi indiscret qu'il l'était autrefois réservé. Ainsi il annonce que M. de Paiva, ministre de Portugal à Berlin, s'est pendu par suite d'ambarras d'argent.

Mgr Blanquet de Baillieu, qui vient de mourir chanoine de Saint-Denis, fut évêque de Versailles et archevêque de Rouen. Il n'appartient pas à la vieille famille de Baillieu, représentée aujourd'hui par le marquis Raymond de Baillieu. Un de ses neveux, M. Blanquet de Baillieu, était, il y a deux ans, sous-préfet à Mulhouse.

Le troisième volume de l'*Histoire de Napoléon I^{er}*, par P. Lanfrey, vient d'être saisi.

Le *Constitutionnel* annonce que c'est à la suite d'une contestation sur une question d'argent que son collaborateur, Robert Mitchell, s'est retiré, et que M. Rouher est tout à fait étranger à ce fait. On dit que M. Robert Mitchell va fonder un journal. Il y a bien en ce moment vingt journaux à Paris qui se préparent à créer des journaux; chacun a sa combinaison et ses éléments de succès. Il est bien possible que pas un de ces beaux projets n'aboutisse.

Un journal hebdomadaire, socialiste et matérialiste, qui doit paraître le 24 février, vient de lancer son programme; il s'appelle la *Renaissance*.

Des électeurs du canton de Montmorency ont déposé une protestation contre l'élection au Conseil général du sieur Ganesco.

L'affaire des deux *Moniteurs* a fini par où elle aurait dû commencer. M. Rouher a renoncé à conserver à l'organe nouveau du gouvernement le titre de *Moniteur*; pour couper court à tout débat, on a choisi le titre de *Journal officiel de l'Empire français*.

Le *Figaro* a eu vendredi la primeur de l'arrêté du ministre d'Etat, et l'audience indiquée pour hier a été contremandée, au grand désappointement des curieux; M. Allou lui-même, l'avocat de la Société Daloz n'avait pas été prévenu, et il était venu au Palais, armé de toutes pièces, c'est-à-dire muni d'un dossier formidable et d'une grosse provision d'éloquence.

Le premier numéro du *Journal officiel* ne diffère pas sensiblement du *Moniteur universel*, si ce n'est que ce premier spécimen est imprimé sur un affreux papier qui se déchire entre les doigts. Cela tient sans doute à la précipitation de la nouvelle administration qui a dû accomplir de véritables tours de force pour être prête ce matin. Il contient divers décrets entre autres un qui nomme pour le département de la Seine 149 capitaines de la garde nationale mobile. Enfin il publie en feuilleton le *Procès de la reine Marie-Antoinette*, par M. Gustave Chaux-d'Est-Angé, qui entreprend la réhabilitation de l'infortunée reine et qui racontera avec des documents nouveaux la fameuse histoire du collier. C. CASOR.

tendre dans la maison que la nuit fut tout à fait tombée. Agathe répondit qu'elle allait rentrer, mais n'en fit rien. Je l'imitai, sans trop me rendre compte de l'effet que je me retentais là; en effet, Jacques fut-il venu au jardin, que je n'osais plus le questionner; Agathe ne le supportait plus.

La tapisserie figurait pour la forme seulement sur les genoux de ma cousine. L'aiguille, toute rouillée, ne glissait plus dans mes doigts. Le tablier de grosse toile, que je cousais, était tombé à mes pieds sans que je l'eusse senti. La torpeur qui appesantissait toute la nature nous avait également gagnés. Je voyais les yeux d'Agathe perdus dans la profondeur du jardin que l'ombre envahissait par degrés. Il semblait que là se trouvait pour elle un aimant mystérieux.

Les oiseaux cherchaient leurabri. Chaque bruissement d'ailes les faisait tressaillir. Les insectes qui rampaient sous les bois produisaient un frôlement vague, persistant, dont je cherchais à suivre les modulations à peine perceptibles, tout en rêvant.

Heure douce et volée où je sentais mon âme libre, libre d'aimer, libre de s'élever, malgré les entraves de mon corps engourdi. Mon cœur battait sans comprendre le pourquoi de cette sensation; mes pensées s'élevaient à des hauteurs étranges, bien loin des mesquines préoccupations de ma vie cloîtrée, tandis que mes mains molles retombaient inertes sur ma pauvre robe noire.

Ah! ce n'était plus tout à fait la robe de la pension, celle du dimanche, ou plutôt c'en était la squelette, auquel on avait ingénieusement incorporé, dans le sens de

la largeur, les débris d'un vêtement de ma tante, sous la forme de quilles. Ce n'était ni neuf, ni élégant, mais qu'importait? et pourquoi s'inquiéter de l'usage, universellement répandu, qui fait porier en été aux jeunes filles de légers et de gracieux tissus?

A ce moment, je me sentais très supérieure à ces détails réalistes et très fière de planer dans des régions si fort au-dessus du vulgaire.

A vrai dire, Nicette n'était pas coquette; le petit regard de regret qu'elle jetait parfois sur son costume austère lorsque Mme Deloivre et son fils étaient là, ne révélait ni une souffrance réelle, ni une mauvaise humeur dissimulée. Il constatait simplement la pauvreté de l'enveloppe malgré laquelle ses seize ans — cette parure par excellence — rayonnaient quand même.

Tout à coup Agathe se leva comme mue par un ressort et marcha rapidement vers le jardin. L'habitude invétérée, qui m'avait été imposée de l'imiter en tout, me fit la suivre machinalement.

Sa main s'appuya sur mon bras avec un mouvement nerveux qui n'était rien moins que tendre.

— N'est-ce pas la robe grise de Mme Deloivre que l'on voit briller là, dans l'allée? me demanda-t-elle.

A travers les vignes, dans le jardin mitoyen, je ne vis que le paletot d'été de notre voisin Jacques.

Au murmure de nos voix il s'arrêta, sourit et vint nous tendre la main au milieu des plantes grimpances. Je lui donnai gaiement la main; j'étais toujours si contentée de le voir!

Agathe garda les siennes modestement croisées.

— Bonsoir, monsieur Jacques. Que faisiez-vous donc là en agitant les bras? dit-elle avec une voix, qu'à ma grande surprise je trouvai plus adoucie encore que lorsqu'elle parlait à ma tante.

Il éclata de rire.

— Je faisais, mademoiselle!... ah! une sottise chose, mais que j'aime passionnément. Nous portons tous en nous une faiblesse, dit-on; je ne suis pas exempt de la mienne; je faisais des vers.

Je reculai d'un pas. Mes préjugés de petite fille, quoiqu'adoucis par l'histoire de mon malheureux père, n'avaient pas encore complètement disparus. Si un poète n'était plus à mes yeux un criminel, il était encore un être inutile et fatal. Cette découverte brutale me gâtait notre cher voisin.

— Ah! vraiment! des vers!... et quel genre de vers faisiez-vous? demanda curieusement ma cousine, qui ne paraissait plus du tout partager l'horreur de la poésie que j'étais à l'ordre du jour chez ma tante.

— Je ne sais trop... dit-il naïvement; je regardais cette pauvre petite rose, là, à gauche, la dernière de la saison, et je lui parlais.

— Dites-moi ce que vous lui disiez, dit Agathe d'un ton bref où se devinait l'ardent désir d'être obéie.

Elle s'assit sur le petit mur, s'appuya à la vigne et attendit.

Je m'enfonçai dans l'ombre, un peu ému; quoiqu'il n'y eût guère de nuit, Jacques encadra sa tête expressive, non loin de celle d'Agathe, entre les branches

écartées. La lune claire les baignait de blancs rayons et je voyais des frissons courir sur les traits mobiles de ma cousine.

Dernière rose!

Faut-il qu'aujourd'hui je l'arrose, Pauvre fleur qui mourras demain? O débile et dernière rose De mon jardin!

La tête pâle d'Agathe s'avança en pleine lumière et un sourire anxieux flotta sur ses lèvres.

Pourras-tu vivre solitaire Sans tes sœurs, que partout je vois De leurs feuilles jonchant la terre Autour de toi?

— Mauvais, cela s'interrompit Jacques en riant. Je fais rimer *vois* et *toi*: licence poétique, il est vrai, mais enfin licence.

— Non, non, dit impatientement Agathe, la pensée est très juste.

— La pensée, peut-être, mais la rectitude.

— Ah! songez d'abord à la pensée... n'enchêvez pas vos rimes l'une à l'autre sans être nul par un sentiment intime.

Je ne l'avais jamais vue si animée. Le voisin Jacques non plus, apparemment, car il la contemplant avec un étonnement profond et joyeux; puis il continua:

Non, je ne veux pas sur ta tige Que tu te fasses lentement, Toi, qu'un papillon qui voltige Brise en passant.

Agathe baissa la tête et répéta à demi-voix:

Non, je ne veux pas sur ta tige Que tu te fasses lentement...

— Ce vers-là vous déplaît-il? interrogea Jacques, inquiet.

— Me déplaît! ah! s'écria-t-elle avec reproche en relevant ses grands yeux qui me parurent lumineux comme des étoiles.

Jacques resta silencieux, subitement embarrassé.

— Après? murmura Agathe.

Mais cette fois il hésita et flut par balbutier:

Non, je ne veux pas qu'on le sache. Pour l'emporter...

Ici, le poète fut brusquement interrompu par l'apparition inattendue de ma tante, à laquelle on songeait si peu, qu'elle avait pu parvenir jusqu'au petit groupe sans être aperçue.

— Ou donc ne voulez-vous pas qu'on l'emporte? demanda-t-elle tout à coup d'une voix où vibraient un orage prochain.

Je me blottis terrifiée sous les branches touffues. Agathe eut un tressaillement si brusque que ma tante recula.

Jacques salua.

— Je récitais une bluette à ces demoiselles, dit-il avec bonhomie.

— Ah! vous faites des vers, vous aussi? Eh bien, monsieur, je vous en félicite, c'est un très agréable talent de société. Comptez-vous en vivre?

Jacques tressaillit sous la piquette. E. DE CURZAR.

(Revue du Monde catholique.) (A continuer.)